Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Succession de mon père sans testament

Par Visiteur

Mon père est décédé en 2007 sans avoir laissé de testament ni de donation au dernier vivant.Il était marié sous le régime de la communauté réduit aux acquets. Mon père et ma mère étaient propriétaires ensemble de fonds de commerce, pour les avoir acquis après le mariage, et dont ils touchaient des loyers. Aujourd'hui, ces loyers doivent-ils revenir en totalité à ma mère ou la moitié à l'indivision.
Merci d'avance.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Aujourd'hui, ces loyers doivent-ils revenir en totalité à ma mère ou la moitié à l'indivision.

La succession n'est pas encore liquidée ni partagée? Votre mère va opter pour quelle option: totalité en usufruit ou 1/4 en pleine propriété? A t-elle déjà formulée ce choix?

Très cordialement.